
RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

L'amicale Cycliste Gard Cévennes organise, les 20 et 21 avril 2024, la deuxième édition de l'évènement Gravel nommé **Anthracite Gravier**, rassemblement convivial consistant à réunir les cyclistes amateurs pratiquant la discipline Gravel et autres.

2 parcours sont proposés sur deux jours :

ACTE 1 le 20.04.2024

Les parcours :

-110 kms avec 2100m D+

-60 Kms avec 1200m D+

Pas de classement établi, pas de chronométrage.

60% dfci 40% route

ACTE 2 le 21.04.2024

Les parcours :

-110 kms avec 2100m D+

-60 Kms avec 1200m D+

Pas de classement établi, pas de chronométrage.

60% dfci 40% route

Les conditions de participation

Aucun balisage, seule la trace GPS sera disponible avant l'épreuve.

La manifestation est ouverte à tous. Les mineurs doivent être accompagnés de personnes majeures.

Les deux parcours gravel sont ouverts à tous types de vélos.

Le port du casque (à coque rigide = aux normes) est obligatoire toute la durée des épreuves

Le nécessaire de réparation autonome est obligatoire

Chaque participant devra être en possession d'une pièce d'identité tout au long du parcours.

Autonomie alimentaire, téléphone portable, GPS ou application de lecture GPX sont obligatoires sur tous les parcours

Le participant certifie pratiquer régulièrement une activité sportive et doit être apte physiquement et médicalement à participer à cette épreuve. Il en assume pleinement les contraintes et les risques. Seule sa responsabilité est engagée dans le cas contraire.

Chaque participant devra être couvert par une assurance responsabilité civile.

Tout participant qui quitte le parcours, le fait sous son entière responsabilité, sans recours possibles contre les organisateurs.

Chaque personne est responsable de son matériel. En cas de vol, accident, détérioration, perte, ... la responsabilité des organisateurs n'est pas engagée.

Tout participant doit annoncer son arrivée à l'organisation.

Engagement des participants

- être respectueux des autres : organisateurs, participants, personnes extérieures (chasseurs, passants, promeneurs...),
- ne pas jeter de détritrus sur le parcours, respecter l'environnement,
- respecter les consignes données par les organisateurs,
- rouler à une allure sans danger pour lui, ni les autres,
- porter assistance aux personnes en difficulté et prévenir au plus vite les organisateurs (panneaux avec personnes à contacter au départ),
- respecter le Code de la route ; le participant sera responsable des accidents dont il pourrait être à l'origine.

Frais d'inscription

Les inscriptions se feront sur le site **www.chronogard.fr**. Les traces GPX seront communiquées par mail avant l'épreuve avec possibilité de les récupérer le jour de l'épreuve.

L'inscription comprend :

- le café de bienvenue,
- goodies,
- une bière et un repas chaud (entrée, plat, fromage, dessert).

Tarif unique de 20€ par acte quel que soit le parcours choisi

- Horaires de départ
 - Libre entre 7h et 8h pour le parcours 110 kms
 - Libre entre 7h et 9h pour le parcours 60 kms
- Repas ACCOMPAGNANT possible à 10 euros par personne , sur réservation CHRONOGARD uniquement .
- Modification et annulation

En cas de météo défavorable ou d'évènement de contrainte majeure, les organisateurs se réservent le droit de procéder à une modification des parcours ou à l'annulation des épreuves si aucune solution de repli ne peut être envisagée ou si la sécurité des participants n'était plus assurée.